Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario

Feuille de conseils sur le dossier professionnel de la liste volontaire à l'OTLMO de l'OTLMO

L'OTLMO exige que les affiliés à la liste volontaire (LV) maintiennent chaque année un dossier professionnel à jour. Le dossier professionnel aide les affiliées à la liste volontaire à maintenir l'excellence professionnelle en favorisant l'autoréflexion et le perfectionnement continus. Le dossier professionnel comprend quatre sections remplies dans l'ordre. Le dossier comprend votre profil professionnel, votre autoévaluation, au moins deux objectifs d'apprentissage et les activités de perfectionnement professionnel réalisées au cours de l'année, y compris une description de la façon dont elles ont fait progresser vos connaissances, vos compétences ou votre jugement professionnels. Lisez et utilisez les renseignements fournis dans cette fiche de conseils pour remplir votre dossier professionnel de la LV.

Renseignements généraux sur le dossier professionnel

- ☐ Un nouveau dossier est créé pour chaque année civile (c.-à-d., du 1er janvier au 31 décembre). Les objectifs d'apprentissage et les activités de perfectionnement professionnel doivent être consignés dans le dossier correspondant à l'année concernée.
- ☐ L'OTLMO sélectionne au hasard les affiliés à la LV dans sa base de données pour une vérification.
- ☐ Les affiliés à la LV reçoivent un avis de leur sélection pour la vérification du dossier professionnel par la poste et par courriel.

Réalisation de l'autoévaluation

L'autoévaluation est un exercice de réflexion qui vous aide à déterminer les possibilités de renforcer vos connaissances, vos compétences ou votre jugement, selon les normes d'exercice de l'OTLMO. L'autoévaluation n'est ni un outil punitif ni une évaluation de vos compétences en tant que technicien de laboratoire médical. Elle est confidentielle et sert de guide pour vous aider à définir les axes d'amélioration.

- ☐ Vous devez évaluer de manière critique votre rendement et l'applicabilité de chaque compétence, puis sélectionner la note la plus appropriée.
- ☐ Bien que l'autoévaluation de chaque affilié soit propre à son exercice, elle doit contenir au moins une compétence reconnue comme un domaine à améliorer

Besoin d'aide? Envoyez un courriel au personnel de l'OTLMO à qualityassurance@cmlto.com ou composez le 1 800 323-9672, poste 2

Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario

Définition des objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage vous encouragent à élaborer des stratégies visant à améliorer vos connaissances, vos compétences ou votre jugement en tant que technicien médical inscrit. **Chaque année, les affiliés sont tenus d'établir un minimum de deux objectifs d'apprentissage, dont au moins un est basé sur une norme de pratique de l'OTLMO pour les techniciens de laboratoire médical.** D'autres objectifs peuvent être élaborés en fonction de vos autres activités professionnelles ou intérêts. Les Lignes directrices de définition des objectifs d'apprentissage pour la LV de l'OTLMO peuvent vous aider à définir vos objectifs d'apprentissage et à y réfléchir. De plus, vous pouvez commencer à élaborer vos objectifs d'apprentissage en fixant des objectifs **SMART**.

Objectifs SMART
Spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et défini dans le temps

Critères de l'objectif	Description
S —*spécifique*	Votre objectif est-il détaillé et ***axé*** sur un sujet particulier?
M — *mesurable*	Pouvez-vous ***mesurer*** votre apprentissage une fois l'objectif atteint?
A —*atteignable*	Pouvez-vous ***atteindre*** votre objectif sans être dépassé?
R —*réaliste*	Votre objectif est-il ***réaliste*** pour votre environnement d'exercice et les apprentissages que vous souhaitez réaliser?
T —*défini dans le temps*	Pouvez-vous atteindre votre objectif dans un **délai** raisonnable?

Documentation du perfectionnement professionnel

Les affiliés sont encouragés à réaliser des activités de perfectionnement professionnel de trois types différents, visant à approfondir leurs connaissances, leurs compétences et leur jugement. Le choix des activités spécifiques relève de votre jugement professionnel et celles-ci doivent clairement démontrer leur influence sur votre pratique professionnelle. Le guide de l'OTLMO sur l'étude autodirigée pour la LV peut vous aider à trouver des possibilités de perfectionnement professionnel.

- ☐ Réalisez des activités issues de trois types différents (p. ex., séminaires, journaux, formation d'autres personnes).
- ☐ Évaluez l'incidence de vos activités et de vos apprentissages pour vous aider à définir vos futurs objectifs.
- ☐ Optez pour des activités qui correspondent à votre style d'apprentissage et à vos préférences (p. ex., en ligne, en présentiel, vidéos).

Si vous avez besoin d'un exemplaire du guide d'étude autodirigée de la LV, écrivez à l'assurance de la qualité à qualityassurance@cmlto.com.

Besoin d'aide? Envoyez un courriel au personnel de l'OTLMO à qualityassurance@cmlto.com ou composez le 1 800 323-9672, poste 2